



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E159302

VALABLE JUSQU'AU 20/06/2025

ÉDITÉ LE 20/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 10/03/2016

Forme juridique : SARL

Capital : 1 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANCY 818964579

Siret : 818 964 579 00028

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés : 4 500446

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 146151999

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 146151999

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Raison sociale : CARTHOM

206 RUE VICTOR LEMOINE
54710 LUDRES

Téléphone : 03 83 44 00 94

Portable : 06 23 54 50 52

Site Internet : www.carthom.com

E-mail : contact@carthom.com

Responsabilité légale :

GALINHA CARLOS DIRECTEUR GÉNÉRAL

Fax :

Effectif moyen : 1

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	31/05/2023
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	31/03/2022
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	31/03/2022
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	13/02/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Ventilation mécanique	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	25/11/2022
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE NANCY
18 ALLEE DE LONGCHAMP
54600 VILLIERS LES NANCY

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.